



Evacuation des cendres du Terril du Hénâ : bilan à mi-parcours d'un chantier unique et exemplaire

Ce 6 octobre 2023, en présence de Sophie Thémont, Bourgmestre de Flémalle, le point a été fait sur l'évacuation de 50 % des 2,3 millions de tonnes de cendres volantes du terril du Hénâ aux Awirs (Flémalle). Le chantier vise à rendre au site sa biodiversité d'ici 2029. Les riverains pourront découvrir le chantier lors de l'après-midi des familles organisée à cette occasion.

Le chantier d'évacuation des cendres volantes du terril du Hénâ, situé à Flémalle en région liégeoise, est à mi-parcours. Il vise à rendre au site du Hénâ son état naturel d'antan en évacuant en toute sécurité les cendres qui y ont été accumulées lors de la combustion du charbon par la centrale électrique des Awirs d'ENGIE de 1952 à 1972. Pour évacuer ces cendres, ENGIE a fait appel à la société RECYBEL. Celle-ci est un partenariat entre ENGIE et les cimentiers CCB et CBR. RECYBEL a commencé ces travaux en 2016. Elle a

évacué actuellement plus de 1.200.000 tonnes soit la moitié du terril avec comme priorités la sécurité au niveau du chantier, la réduction des nuisances, le respect du cahier des charges des cimentiers et une bonne communication avec les riverains et les autorités.

Thierry Saegeman, CEO d'ENGIE Belgium :

«Ce chantier illustre la volonté d'ENGIE d'assumer son passé industriel tout en minimisant les nuisances pour les riverains. La décision d'évacuer le terril, dont les études ont démontré que sa stabilité ne pouvait être assurée sur le long terme, démontre également que notre entreprise place et a toujours placé la sécurité au cœur de ses préoccupations d'acteur industriel responsable. Une fois le site libéré des cendres volantes, il constituera un véritable atout pour la nature et pour les habitants des environs. »

Les cendres sont évacuées via une bande transporteuse fermée et insonorisée longue de 1,7 kilomètres pour ensuite être chargées sur des barges, un moyen de transport particulièrement écoresponsable, à destination des cimentiers.

Jean-Benoît Collée, Administrateur délégué de RECYBEL :

«RECYBEL avec le support de ses actionnaires a fait confiance à des partenaires locaux pour ce chantier unique en son genre où la sécurité et la santé des travailleurs est au cœur de ses préoccupations. Nous sommes fiers que les travaux se déroulent conformément au planning initial et qu'aucun incident n'ait été à déplorer grâce au respect strict des normes de sécurité. Nous sommes également fiers de pouvoir contribuer à l'économie circulaire grâce au partenariat avec les cimentiers qui donnent une seconde vie aux cendres en les valorisant dans leur processus de fabrication. »

D'un coût de 100 millions d'euros, selon le planning établi, le terril sera totalement évacué en 2029, date à laquelle il redeviendra un lieu propice à la biodiversité.

Le chantier en quelques chiffres :

- 10 emplois à temps plein en moyenne sur la chantier depuis 2016.
- 1,7 km de bande transporteuse insonorisée protégeant les riverains des poussières et nuisances sonores et limitant le trafic routier.
- 1117 barges contenant entre 1000 et 1600 tonnes de cendres ont quitté le terril depuis le début du projet pour évacuer les cendres vers les cimentiers
- 40.000 navettes de semi-remorques de 30 tonnes évitées sur la route grâce au recours au transport fluvial, et une réduction de 2 à 4 fois des émissions de CO2 liées au transport des cendres vers les cimenteries.
- 0 dépassement de normes à constater en matière de quantité de poussières dans l'air.

Vue aérienne du terril du Hénâ

Engie



Articles récents



Galerie des médias



Rechercher